

REPENSER LA JEUNESSE DANS LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

Cécile Van de Velde, Christiane Crépin, et Sandrine Dauphin

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2013/1 n° 175 | pages 134 à 140

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-1-page-134.htm>

Pour citer cet article :

Cécile Van de Velde *et al.*, « Repenser la jeunesse dans le système de protection sociale », *Informations sociales* 2013/1 (n° 175), p. 134-140.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Repenser la jeunesse dans le système de protection sociale

Entretiens avec Cécile Van de Velde (*) – sociologue

Entretien

Sociologue, maîtresse de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales, Cécile Van de Velde est membre de l'équipe Eris du Centre Maurice Halbwachs. Spécialiste de la jeunesse et des âges de la vie, elle a mené des travaux comparatifs sur la jeunesse en Europe mettant en évidence des parcours contrastés des jeunes sur leur expérience de la décohabitation familiale, de l'accès à l'emploi, de leurs projets de vie familiale. Elle a également analysé les mobilisations des jeunes depuis la crise à Londres et à Madrid. Pour clore ce dossier sur la protection sociale française et l'Europe, il a semblé particulièrement intéressant de s'intéresser à la situation des jeunes, premiers touchés par la crise.

Pouvez-vous nous rappeler les principales différences permettant de classer les politiques en direction de la jeunesse en fonction du système de protection sociale ?

Pour comprendre les différentes politiques de jeunesse en Europe, le plus simple est de partir d'une question : qui, de l'État, du marché, ou de la famille est censé s'occuper de la période couvrant le temps des études et de l'insertion professionnelle ?

La première réponse est celle dite « sociale-démocrate », qui privilégie l'État. Le Danemark est le pays le plus actif en la matière, suivi par la Norvège, la Suède, et dans une certaine mesure la Finlande. Il s'agit, dans ce cadre, d'un État qui fusionne les droits des jeunes avec ceux des adultes, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de différenciation en fonction de l'âge au-delà de la majorité. Il existe ainsi une politique très active de financement des études sans limite d'âge, politique associée à un taux relativement élevé d'emploi étudiant. Au Danemark, en particulier, 6 années d'études sont en quelque sorte offertes par l'État, sous forme de 2/3 de bourses et de 1/3 de prêts. En Norvège et en Suède, on retrouve le même principe mais avec les proportions inverses : 1/3 de bourses et 2/3 de prêts – en sachant que ces politiques font l'objet d'ajustements depuis la crise. Ce « droit » aux études est universel et direct : les ressources des parents ne sont pas prises en compte. Dans cette même perspective, le revenu minimum est ouvert à taux plein dès 18 ans. Dans ces pays, les jeunes peuvent donc être indépendants de leurs parents relativement tôt : l'âge médian au départ de chez

les parents reste stabilisé autour de 20-21 ans, même après la crise et l'augmentation du prix du logement. Ils ont, en outre, un accès très précoce à l'emploi. La deuxième réponse possible est celle du marché, ou plutôt des marchés : marché bancaire et marché de l'emploi. Elle caractérise les modèles dits « libéraux », comme, dans une certaine mesure, le Royaume-Uni. Ils se fondent généralement sur une valorisation sociale de l'indépendance individuelle : à partir de 18 ans, l'individu se doit d'être autonome par ses propres moyens. Aussi, les politiques de jeunesse tendent à favoriser l'autofinancement, indépendamment des ressources parentales ou des ressources publiques. Pour les étudiants, cela se traduit par une politique de prêts, avec un taux d'intérêt garanti par l'État, et par un encouragement à la généralisation de l'emploi étudiant. Cette mobilisation de l'endettement s'appuie sur l'idée que les études sont une forme d'investissement sur l'avenir, et qu'elles sont rentables socialement. Or cette « rentabilité » est de plus en plus questionnée, d'où de récents mouvements étudiants au Royaume-Uni ou au Québec : les études coûtent de plus en plus cher, et, face à la crise, un certain nombre de jeunes n'arrivent plus à rembourser leurs prêts ou à accéder à l'emploi escompté. Les risques de surendettement s'accroissent et certains économistes pensent qu'une autre crise s'annonce du fait de ces prêts étudiants. Pour ce qui relève de l'insertion, les politiques libérales ouvrent également leur revenu minimum dès 18 ans, mais graduellement : il est par exemple à taux partiel de 18 à 24 ans au Royaume-Uni. La dernière réponse est celle de la « famille », et renvoie majoritairement aux pays du sud de l'Europe. Il peut exister une politique de bourses d'études, mais qui dépend des revenus parentaux. La famille est implicitement censée prendre en charge l'accès aux études et la période d'intégration sur le marché du travail. Le revenu minimum n'existe qu'à partir de 25 ans, les aides au logement sont peu élevées, voire inexistantes. Dans un contexte de crise accentuée, alors que les frais d'inscription augmentent sensiblement – comme par exemple en Espagne –, la famille est elle-même relégitimée, que ce soit dans les politiques ou les comportements sociaux. On assiste par exemple à une augmentation rapide des retours chez les parents durant la décennie de la trentaine, mais cette situation est source de frustration individuelle et sociale. Sur un autre plan, certains démographes soulignent même que « la famille tue la famille » car cette dépendance forte retarde l'entrée dans la parentalité.

Parmi ses trois réponses, la France apparaît, dans son approche, relativement hybride. Elle peut être avant tout considérée, dans ses politiques de jeunesse, comme « familialiste » : elle consacre *in fine* la famille comme principal pilier de prise en charge des études et de l'insertion. Entre 18 et 25 ans, les aides sont relativement faibles en termes de bourses d'études, et le revenu minimum reste au final principalement fixé à 25 ans. Mais tout comme à d'autres âges de la vie, la tension reste forte entre la famille et l'État dans la gestion de cette période : elle conjugue cette politique majoritairement familialiste avec quelques traits sociaux-démocrates, comme l'aide au logement ou certaines aides plus directes.

Il faut souligner en outre que les aides existantes sont à la fois peu visibles et peu lisibles, car associées à une multitude de dispositifs qui se sont empilés les uns sur les autres au fil des décennies. Cette complexité nuit fortement à l'accès direct aux droits sociaux des jeunes Français. Au fond, la France se caractérise par un écart entre une approche politique qui demeure « latine » et des normes sociales valorisant plutôt l'indépendance précoce, à laquelle aspirent les jeunes Français, mais aussi leur famille.

► *La crise que traverse l'Europe n'a-t-elle pas conduit à une transformation des modèles ?*

Partout les perspectives s'amenuisent, et entrent en tension avec un niveau d'éducation qui reste en hausse. Dans tous les pays européens, le taux de chômage juvénile s'accroît plus rapidement que celui des autres catégories d'âges, et le coût du logement reste prohibitif, principalement dans les capitales. La question posée est celle de l'autonomie, au sens bien entendu des moyens d'indépendance, mais aussi au sens plus symbolique d'une capacité à choisir, ou à rechoisir sa vie quand les horizons escomptés se referment subitement. Faisons-nous pour autant l'expérience d'une « génération perdue » en Europe ? Là aussi, les réponses des sociétés européennes ont été très différenciées : on pourrait même affirmer que les contrastes se sont plutôt accentués. Les « modèles » sociaux-démocrates du nord de l'Europe ont plutôt renforcé leurs filets de sécurité envers les jeunes chômeurs de longue durée. Ils disposent d'un maillage très serré de services sociaux sur le terrain, qui ont permis d'élaborer des programmes d'aides et de suivis individualisés. Les jeunes de ces pays continuent de se distinguer par une confiance forte en l'avenir, et même la plus élevée du monde à en croire certaines enquêtes internationales. Toutefois, le modèle se fissure : les financements d'État vont être appelés à se réduire en raison de la crise et du vieillissement démographique, à l'heure où la population active apparaît déjà avoir atteint son maximum, avec une immense majorité de couples biactifs. Les politiques de jeunesse sont elles-mêmes mises en débat quant à leur générosité, avec les questions suivantes qui émergent dans l'espace public : ne faudrait-il pas favoriser davantage les aînés ? ne faudrait-il pas laisser plus de place à la famille ? Les Anglo-Saxons, suivant une logique plus libérale, ont tenté de diminuer la dette publique en supprimant certaines aides aux études et en augmentant les droits d'inscription à l'université (qui ont quasiment doublé au Royaume-Uni), ce qui induit un questionnement profond quant au « prix » – social, financier et individuel – de l'éducation. Dans les pays familialistes, le coût des études a également augmenté, et les perspectives s'effondrent brutalement, ce qui ébranle fortement la croyance en la justice sociale et générationnelle : de nombreux jeunes diplômés disent même faire l'expérience d'une chute et d'une « trahison » sociale, selon leurs propres mots. Ce sont principalement ces jeunes générations éduquées qui ont impulsé le mouvement des Indignés : elles y dénoncent l'impuissance de l'État et appellent

à une « prise » plus directe sur leurs destins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Quant à la France, la crise a conduit à rallonger la période d'insertion et, ici aussi, les retours chez les parents commencent à augmenter. Mais la solidarité familiale n'est pas aussi extensive que dans les pays du Sud. Les débats publics restent tributaires d'une société qui vieillit et d'un État qui fonde depuis longtemps sa politique sur l'interdépendance entre les générations et sur une forte réticence à mettre en place un système d'assistance avant 25 ans.

En France, il y aurait ainsi une difficulté pour construire une catégorie d'action publique « jeunes ». Mais comment la construiriez-vous ?

Les pays nordiques constituent-ils une sorte de modèle idéal ?

Il ne s'agit pas d'importer la politique danoise en France : elle-même repose sur un entrelacement spécifique de conditions économiques, de normes culturelles et d'agencements institutionnels qui en font toute la portée. Cela n'aurait que peu de sens de calquer des mesures telles quelles qui, en toute hypothèse, auraient des effets différents au sein de notre société. Mais la directivité, la continuité et la souplesse temporelle des politiques scandinaves ne peuvent qu'inspirer nos politiques françaises trop segmentées et « paternalistes » envers les jeunes adultes. En France, la jeunesse a été prioritairement pensée comme le temps de la préparation scolaire ; dès lors, notre système de protection sociale n'est pas ajusté pour les jeunes qui attendent sur le marché du travail. Historiquement et institutionnellement, la période de jeunesse en France a été structurée tel un parcours en trois temps, comme un escalier à gravir : un temps d'études (principalement pris en charge par la famille, et de plus en plus par l'emploi cumulé aux études), un temps d'insertion qui ne cesse de s'allonger, et un temps de stabilisation « adulte » avec l'obtention d'un emploi. Les politiques se cloisonnent en fonction de ces seuils, et l'État n'intervient réellement qu'à partir du statut de l'emploi par l'assurance-chômage, ou à partir de 25 ans par le Revenu de solidarité active (RSA).

Deux décalages principaux s'accroissent actuellement entre les politiques menées et les besoins ou les aspirations sociales. Le premier renvoie à la question de l'indépendance. Comme je l'ai déjà mentionné, la réponse politique est beaucoup plus familiale que les aspirations et génère une frustration d'indépendance qui s'accroît après 22-23 ans. L'âge médian au départ de chez les parents est actuellement de 23-24 ans, mais il se prolonge souvent par le maintien d'une aide financière des parents. Il me semble qu'il faudrait ouvrir les sources d'autofinancement, en valorisant davantage par exemple l'expérience professionnelle ou alternative au sein même des études, ce qui de plus aurait en outre le bénéfice d'assouplir l'emprise du scolaire et du diplôme sur les parcours. Selon l'orientation politique, on peut imaginer également soit davantage d'aides d'État (réponse sociale-démocrate), soit une ouverture du marché bancaire (réponse libérale), ou, mieux encore, une combinaison de ces réponses, tout en aménageant les horaires des études pour pouvoir travailler à côté et valoriser les

jobs étudiants dans les CV. Il faudrait également ouvrir davantage de droits sociaux dès 18 ans et rendre plus lisibles les droits existants, afin de mieux protéger la jeunesse non étudiante et précaire, qu'on a tendance à oublier dans les débats publics. Enfin, plutôt que de donner une aide aux parents *via* les allocations familiales, des aides directement versées aux jeunes adultes, même à montant égal, seraient, selon moi, plus adaptées.

Le deuxième décalage est celui qui s'accroît entre deux injonctions, l'une à « se placer » et l'autre à « se trouver ». Le temps des choix est beaucoup trop précoce et rigide en France. Comme partout ailleurs en Europe, il existe une sensibilité grandissante, au sein de la génération montante, à avoir le temps de se déterminer progressivement, à pouvoir choisir sa place mais également à pouvoir la faire évoluer, dans des horizons qui tendent au contraire à se refermer. Or, la société française, par le poids qu'elle donne à la réussite scolaire, fige très précocement les destins. Nombreux sont les jeunes Français pour qui, lors de la période de l'orientation ou de l'insertion, « on ne choisit pas, on est choisi », d'où un cumul angoissant de multiples attributs pour correspondre aux critères. Ce n'est pas un hasard si la jeunesse française est actuellement la plus angoissée au monde pendant la phase scolaire, avec les jeunes Japonais. Les Français ont même aujourd'hui l'âge médian aux études le plus bas d'Europe : en résumé, comparativement à leurs voisins, ils font leurs études sur un temps resserré et de façon très linéaire. Mais la croyance en la méritocratie scolaire est actuellement mise à l'épreuve, et on voit émerger des stratégies multiples pour créer des chemins de traverse face à des règles du jeu considérées comme trop strictes ou sans réelle perspective, stratégies qui diffèrent selon les milieux : migration, arrêt volontaire des études, auto-entreprenariat, etc.

Ce qui me paraît important, dans le cas de la société française, c'est de s'émanciper de politiques ciblées par âge, qui distinguent les « jeunes » des « adultes » – hormis bien sûr pour certaines situations particulières. Fixer un seuil d'âge, comme chez nous par exemple 18-25 ans, c'est légitimer la jeunesse comme une catégorie à part, alors que les jeunes ont les mêmes besoins, que ce soit en matière de formation ou de protection sociale, que les « adultes », et souvent même de façon plus radicalisée.

Il me semble contreproductif aujourd'hui de considérer uniquement la jeunesse comme l'âge du classement et de la préparation avant la stabilisation définitive, à l'heure où nos parcours adultes deviennent de plus en plus mobiles, fluctuants, incertains. Construite sur l'école républicaine et la légitimité de la méritocratie scolaire, la société française tend à réduire la jeunesse à la seule jeunesse étudiante, sans penser aux autres jeunes moins visibles, salariées ou précaires, rurales ou extra-urbaines. Il faudrait agir par situation de vie et non par âge, ce qui nécessiterait un vaste ensemble de mesures structurelles et coordonnées pour changer de paradigme et mieux penser la continuité de nos aides sociales tout comme leur articulation.

Vous avez travaillé sur les mobilisations des jeunes Européens.

Assiste-t-on finalement à un conflit de générations ?

Je n'adhère pas totalement au terme de « génération sacrifiée », qui est parfois utilisé dans les débats publics, parce que l'idée même de « sacrifice » induit qu'il y aurait eu une volonté en ce sens de la part d'une génération aînée, au niveau politique ou social. On présente alors un modèle très binaire de conflits entre générations, les « pauvres entrants » face aux riches *baby-boomers*. Or, même si elle a connu des conditions historiquement, économiquement et démographiquement avantageuses, la génération du *baby-boom* – surtout dans les pays du sud de l'Europe – est également durement touchée par la crise. Mais je constate de frappantes situations de « gâchis social » parmi les jeunes générations, prises en tenaille entre un investissement éducatif accentué et la fermeture des horizons professionnels. D'autant plus que la thèse du *scaring effect*, qui souligne que les difficultés initiales sur le marché du travail tendent, tel un jeu de dominos, à se répercuter sur toute une vie professionnelle, se trouve relativement avérée dans le cas de la France. Le sort de ces jeunes générations, éduquées dans une valorisation de l'autonomie mais laissées longuement sous tutelle étatique ou familiale, est donc un réel enjeu social pour les démocraties de demain. Or la crise complexifie les relations entre générations, car les jeunes ont le sentiment de « payer » la crise davantage que les autres âges, tout en les obligeant à solliciter l'aide de leurs parents, donc de la génération aînée... Ce qui rend les rapports générationnels très ambigus : potentiellement abrupts au niveau social, nécessairement resserrés au niveau familial.

À Madrid, dans les mobilisations des Indignés, la question des générations est très présente, mais elle n'est pas ciblée contre les aînés en tant que tels, elle est plutôt formulée en termes d'injustice sociale face au paiement de la dette, et de rupture de confiance entre la jeunesse et la classe politique. Si cette mobilisation ne prend pas la forme d'un mouvement générationnel comme en 1968, c'est en partie parce que ce sont les parents qui aident matériellement et financièrement ces jeunes adultes, mais également parce que tous les âges sont touchés par la crise. D'ailleurs, si le mouvement des Indignés a pris tant d'ampleur, c'est que les générations aînées ont rejoint les plus jeunes dans la mobilisation. En France, je perçois une frustration aiguë, mais très canalisée pour l'instant par l'enjeu du diplôme, et par une croyance encore maintenue dans le système politique – croyance qui s'amenuise toutefois fortement chez les jeunes de milieu populaire. Les racines d'un mouvement social sont perceptibles dans ce sentiment, souvent amer, de « déclassement » ou dans cette intériorisation d'une adversité sociale cruelle, voire injuste, mais pour l'instant, sans étincelle cristallisatrice, cette frustration ne s'exprime pas sous forme de colère.

*Une politique de la jeunesse européenne est-elle envisageable ?
Comment faire pour améliorer la participation des jeunes
à la vie de la cité et leur permettre de construire l'Europe de demain ?*

Le programme Erasmus a construit un imaginaire transnational et il existe aujourd'hui une forte mobilité étudiante parmi les jeunes Français. On voit émerger deux identités d'appartenance chez les jeunes générations : à la fois ultra-locale, à l'échelle du quartier ou de la localité, et à la fois internationale, parmi des jeunes prompts à se dire « citoyens du monde » ou d'Europe, tandis que l'identité nationale a plutôt tendance à stagner. Mais il faut souligner combien l'Europe est de plus en plus critiquée par les jeunes d'Europe du Sud, qui subissent fortement les effets de la crise et des politiques d'austérité, qu'ils considèrent trop brutales et injustes.

Aussi, une politique européenne de jeunesse devrait-elle reconnecter cette génération à l'Europe comme institution, voire comme tremplin. Elle devrait être attentive à donner des impulsions à certains moments des parcours, pour restaurer le sentiment de prise sur sa vie, sentiment qui fait défaut actuellement à des pans entiers de cette génération, que ce soit par des aides directes au logement, à la migration, etc. L'indépendance et la mobilité sont ici les deux enjeux majeurs. L'Europe a sans doute des clés pour atténuer le sentiment de crise, en réinsufflant de la confiance parmi les jeunes générations, et donc en rouvrant l'horizon des possibles au sein des chemins individuels. Cela nécessiterait un acte fort, symbolique et politique, de reconnaissance envers les jeunes générations touchées par la crise, en particulier au sud de l'Europe.

Entretien réalisé par Christiane Crépin et Sandrine Dauphin.

(*) Parmi les ouvrages de Cécile Van de Velde : 2012, (dir. avec Valérie Becquet et Patricia Loncle), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, éd. Champ social, coll. « Questions de société » ; 2010, *Jeunes d'aujourd'hui, France de demain*, Paris, La Documentation française, coll. « Problèmes politiques et sociaux », n° 970 ; 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses universitaires de France (Puf), coll. « Le lien social ». Parmi les articles de Cécile Van de Velde : 2012, « Comment quitter ses parents en France ? Les chemins de l'indépendance », *Réalités familiales*, Unaf, n° 98-99, p. 45-50 ; 2012, « Le sort des jeunes européennes. Des chemins contrastés », *Revue du Cremis*, Montréal, vol. 5, n° 1, 2012, p. 4-9 ; 2011, « "Indignés" : les raisons de la colère », *Cités*, Presses universitaires de France (Puf), n° 46-47, p. 293-297.